



PROCÈS-VERBAL 11^e - ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

Date: 15 juin 2017, 18h00

Ferme Héritage Miner, 100 rue Mountain, Granby

Présences (Membres en règle)

Alain Blondin

Alain Mochon MV

Anne Hurtubise

Annette Latour Briand

Bernard Valiquette MV

Caroline Bisson

Caroline St-Arnaud

Céline Landreville

Claudette Fafard

Claudine Gauthier

Daniel Cyr

Denis Gref

Denise Papineau

Francine Panneton

François Leduc MV

Gilles Beaudoin MV

Guy Chabot

Harm Sloterdijk

Jean-François Ostiguy

Jean-Luc Nappert

Jean-Thomas Bédard

Jocelyne Bernier

Joey Savaria

Julien Cabanac

Karine Filiatrault

Laurence Cavitte

Lise Adam

Lise Bastien

Lorraine Deschênes MV

Luc Brunelle

Luc Dextrateur

Luc Perron

Lucie Lequin

Martine Ruel

Mélissa Langlois

Monique Corbeil

Nathalie Durand MV

Paul Sarrazin MV

Pierre Leroux

Rémi Manceau

René Marois

Stéphane Mailloux

Sylvie Comeau

Sylvie Scott

Victor Grevignée Dumoulin

Yvan Meunier

Yves Guénette

Étaient aussi présents :

Serge Ruel, représentant M. Pierre Breton

Philippe Pelletier, employé

Jean-Paul Pelletier, ancien membre du CA

Marcel Lamoureux, président CELR

René Lacroix, membre fondateur

Jocelyne Desmarais Lacroix,

Christiane Lamarche, ancienne membre du CA

Jean-Marie Lemoy, artiste commanditaire

Adam Doyon-Blondin, stagiaire

Jean-Daniel Boisvert, employé

Gina Rossini,

Gilles Godbout,

Merrill Desjardins-Deslauriers, employé

Isabelle Tétrault, Coordonnatrice des projets

1. Ouverture de l'assemblée par la présidente du CA, Mme Caroline Bisson qui

- a. Mme Bisson rappelle le contexte spécial de cette assemblée générale annuelle des membres de la Fondation SÉTHY. Cette assemblée générale annuelle est rendue nécessaire par le changement d'année financière qui s'étend maintenant du 1^{er} avril au 31 mars de l'année suivante. La présente année financière porte donc sur la période du 1^{er} novembre 2016 au 31 mars 2017 soit, 5 mois d'exercice financier.
De plus, nous profitons de l'occasion pour souligner le 10^e anniversaire d'existence de la Fondation SÉTHY.
- b. 45 membres en règle étant présents, le quorum de 25 membres en règle est constaté.

Nomination d'Isabelle Tétrault à titre de secrétaire d'assemblée.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour a été joint à la convocation à cette assemblée générale annuelle
Proposé par Luc Perron
Appuyé par Jean-Thomas Bédard

3. Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 16 février 2017.

La onzième assemblée générale annuelle s'est tenue à la ferme Héritage Miner à 19 h 00.
Le procès-verbal a été envoyé à tous les membres en règle avec l'Avis de convocation.
L'adoption est :
proposée par René Marois,
appuyé par Jocelyne Bernier

4. Présentation et adoption du rapport financier du 31 octobre 2016

Les états financiers du 1^{er} novembre 2016 au 31 mars 2017 ont été préparés par la firme comptable Deloitte et présentés par Luc Dextrateur. Des copies sont disponibles au bureau de la Fondation SÉTHY. L'adoption est :
Proposée par Julien Cabanac
Appuyée par Lucie Lequin

5. Présentation et adoption du rapport d'activités 2016-2017

Isabelle Tétrault, à titre de coordonnatrice des projets a présenté un survol des projets en cours durant les cinq derniers mois d'exercice soit, du 1^{er} novembre 2016 au 31 mars 2017.
Malgré la courte période nous avons pu ajouter, entre autres 11 déclarations d'intention ce qui assure une protection minimale sur plus de 212 hectares supplémentaires de milieux

naturels. Notons que 31 propriétaires ont été rencontrés donc près d'une douzaine dans les 4 grandes tourbières de la MRC de la Haute-Yamaska.

Le terrain reçu de Mme Claire Brousseau, il y a trois ans, a maintenant le statut de réserve naturelle en milieu privé et sera dorénavant connu sous le vocable de Réserve naturelle Claude-Tétrault.

Notons que nous travaillons sur un plan de conservation pour la réserve naturelle et nous comptons aussi travailler sur un plan de conservation à l'échelle de la MRC.

Le diaporama faisant état de nos réalisations sera rendu disponible en ligne à nos membres le plus tôt possible. Un rapport annuel écrit sera produit lors de la prochaine assemblée générale annuelle. Il s'appuiera sur la structure de notre plan d'action qui est décrite dans le plan stratégique.

6. Planification stratégique 2017-2022, plan d'action triennal 2017-2019

a. Présentation et signature officielle

La présidente du conseil d'administration, Mme Caroline Bisson, relate les démarches et les étapes qui nous ont permis de préparer le Plan stratégique dont un résumé de 2 pages a été remis à tous les participants. Le document officiel d'environ 23 pages sera rendu disponible aux membres en règle au courant de l'été prochain. Notons que celui-ci se concrétise dans un plan d'action annuelle qui sera l'objet d'une évaluation à la prochaine assemblée générale en 2018. Ce tableau fera aussi l'objet d'une révision annuelle. Les membres du conseil d'administration l'ont approuvé en réunion le 6 avril dernier.

Le plan d'action se veut un engagement des administrateurs et des membres de l'équipe de la Fondation SÉTHY. Mme Caroline Bisson signe la copie officielle du document qui servira de référence régulière tout le long de l'année. Nous procéderons à une revue officielle durant les quatre prochaines années.

b. Entente avec la MRC de la Haute-Yamaska, plan d'action triennale 2017-2019

La MRC de La Haute-Yamaska a accepté notre proposition pour la réalisation d'un plan triennal d'action portant sur la conservation des milieux naturels de notre région. L'entente que nous avons signée prévoit que nous recevions une somme de 35 000\$ pour chacune des trois années. Le plan d'action qui fait l'objet de cette entente s'appuie directement sur celui de notre plan stratégique. Soulignons que les sommes reçues constituent un levier qui nous permet de générer un revenu de projet de 3 à 4 fois supérieur à l'argent reçu de la MRC.

7. Élections :

Les membres actuels du conseil d'administration qui sont en poste pour un an voient leur mandat prolongé jusqu'à la prochaine assemblée générale annuelle en 2018, ce sont :

Luc Dextrateur

Lucie Lequin
Julien Cabanac
Caroline Bisson

De même les deux autres administrateurs dont les postes ont été validés pour deux ans seront prolongés jusqu'en 2018. Ce sont ceux de :

Paul Bergeron,
Jean-Thomas Bédard

Un poste est resté vacant et une mise en candidature a été faite lors de l'envoi de l'avis officiel à la présente assemblée générale annuelle.

a) Nomination d'un président et d'un secrétaire d'élection

Nomination de François Leduc à titre de président de l'élection.

Proposée par Caroline Bisson

Adoptée par Jean-Luc Nappert

Monsieur Leduc constate qu'un seul formulaire de mise en candidature a été reçu selon les règles. Il s'agit de la candidature de Mme Lorraine Deschênes qui est membre à vie de la Fondation SÉTHY depuis 2014. Celle-ci est donc invitée à se présenter brièvement.

M Leduc déclare que Mme Deschênes est élue par acclamation ainsi que les autres candidats dont le poste était en élection.

b) Présentation des membres du conseil d'administration

Membres du CA 2017-2018

Caroline Bisson
Jean-Thomas Bédard
Julien Cabanac
Lorraine Deschênes
Luc Dextrateur
Lucie Lequin
Paul Bergeron

Le conseil d'administration verra à nommer les officiers qui occuperont les postes de président, vice-président, secrétaire et trésorier lors de la première réunion régulière des administrateurs.

8. Période de questions

La réunion a fait l'objet de félicitations de la part de M. Gilles Beaudoin et M. Daniel Cyr a tenu à féliciter l'équipe. La partie festive de la rencontre peut commencer.

9. Levée de l'assemblée

18 h 30, proposée par René Marois, appuyé par Alain Mochon